



Syndicat
National
Unitaire

SAVOIE
des instituteurs, professeurs d'école et pegc

Chambéry, le 19 septembre 2013

Monsieur le Directeur Académique de la Savoie
131 avenue de Lyon
73 000 Chambéry

Objet : conférence de la Foire de Savoie du 18 septembre 2013

Monsieur le Directeur Académique,

Comme chaque année, les enseignants qui participent à la conférence donnée lors de la journée de l'école de la Foire de Savoie peuvent la déduire du temps d'animations pédagogiques.

Cette année, comme les précédentes, c'est cette information qui a été donnée aux enseignants par les IEN eux-mêmes. La conférence durait 2h30, de 10h00 à 12h30, ce qui équivaut, à peu de chose près, au temps d'une animation pédagogique de 3h.

Or, une contre-information est parvenue dans les écoles, indiquant que, pour que cette conférence soit déduite du temps d'animations pédagogiques, il fallait impérativement s'inscrire aux ateliers de l'après-midi.

Cette information est arrivée extrêmement tardivement, puisque le mail est arrivé dans les écoles la veille, c'est-à-dire le mardi 17 septembre, à 17h00... quand il est arrivé. Dans certaines conscriptions, en effet, cela n'a pas été relayé, faute de délai suffisant.

Outre ce problème de délai fort tardif, cette obligation faite aux enseignants est tout simplement inadmissible ! De quel droit leur est-il demandé de participer en plus à des ateliers se tenant l'après-midi ? Pour « rattraper » la demi-heure manquante ? C'est méprisant envers nos collègues, qui par ailleurs, et vous le savez bien, ne comptent pas leurs heures ! Je vous rappelle que, selon l'enquête menée l'an passé par le SNUipp-FSU, et corroborée par un rapport de l'Inspection Générale, les enseignants des écoles travaillent en moyenne 44h par semaine.

Enfin, tenant compte du fait que de nombreux enseignants se sont déplacés pour assister à cette conférence, et que nombre d'entre eux n'avaient pas eu cette information, nous vous demandons que la conférence du 18 septembre soit déduite des animations pédagogiques sans aucune autre contrepartie.

Dans l'attente, veuillez croire, Monsieur le Directeur Académique, en mon sincère et profond dévouement au Service Public d'Education.

Pour le SNUipp-FSU 73
la secrétaire départementale,

Sarah Hamoudi-Wilkowsky

Copie à Mesdames et Messieurs les IEN